



Cuisine commandee en mars 2010

Par **LAURENT**, le **21/03/2011** à **14:47**

Bonjour,

Après divers évènements plus ou moins crédibles, mon cuisiniste a finalement pris date pour installer ma cuisine commandée en mars 2010....

C' était pour le 4 mars 2011

A cette date, j' ai pu constater les points suivants :

- les cotes du plan de travail ne correspondent pas à la commande
- les meubles ne sont pas plaqués au mur
- les poignées ne sont pas alignées
- l' électro-ménager présenté ne correspondait pas à la commande !!!

Soit le lave linge et le réfrigérateur que j' ai carrément refusés

J' avais payé 50% à la commande, cad il y a 1 an !

Il me restera donc 50% à verser + la pose

La poste est infecte, et je songe de + en + à ne pas verser l'intégralité du solde !...

Mais à quelle hauteur ? C' est ma question.

Merci et cordiales salutations